



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 16 MAI 2017

2017-05-147 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 10 mai 2017

L'an deux mille dix-sept le seize mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Marie-Hélène SAGE , Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Dominique BERNESCUT , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , James SEYNAT , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Sophie CARRERE, Jean Louis D'ANGLADE, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Fabienne ROCHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne BERTHOME pouvoir à Marcel BERTHOME, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Sophie BLANCHETON pouvoir à Michel FOULHOUX, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Michel GALAND, Denis SIRDEY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ADIE

Sur proposition de Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-président, en charge du Développement économique,

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, La Communauté d'Agglomération du Libournais (La Cali) souhaite apporter son soutien aux actions et aux initiatives participant à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur son territoire et ce par le biais de partenaires identifiés et agréés par La Cali.

L'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) est une association nationale reconnue d'utilité publique qui accompagne les porteurs de projets de création ou de développement d'activités économiques. Elle a pour but de promouvoir directement ou indirectement le droit à l'initiative économique des catégories de population les plus défavorisées et exclues du marché du travail. Cela se traduit notamment par un accompagnement et des conseils pour les porteurs de projet mais également par l'attribution de micro-crédits d'un montant maximum de 10 000 €. Grâce à ce suivi, le taux d'insertion des personnes financées et accompagnées atteint 84 %.

En 2016, La Cali et l'Adie ont développé un partenariat afin de renforcer la présence, les moyens d'actions et les objectifs de l'Adie sur le territoire de La Cali afin de favoriser l'accompagnement et le financement des créateurs d'entreprise, le retour à l'emploi des plus défavorisés et la pérennité des activités économiques. La Cali avait conditionné son soutien financier à l'obtention de résultats : une subvention d'un montant de 100 € par dossier instruit et 200 € par dossier financé, la subvention totale était plafonnée à 7 000 €.

Grâce notamment au partenariat avec La Cali, l'activité de l'Adie s'est accentuée en 2016 sur le territoire de La Cali et celle-ci a eu 102 nouveaux contacts (94 en 2015) dont 42 dossiers instruits. Ce dispositif a permis à 21 personnes de La Cali (14 en 2015) de bénéficier d'un microcrédit pour le développement d'une activité économique. 8 à Libourne, 4 à Saint Denis de Pile, 2 à Coutras, 1 à Les Eglisottes et Chalaures, 1 à Guîtres, 1 à Porchères, 1 à Sablons, 1 à Abzac, 1 à Les Peintures et 1 à Bayas. 57 % de ces professionnels financés par l'Adie étaient des demandeurs d'emploi au moment de leur prise de contact. Cela représente près de 115 000 € de prêts accordés pour la création d'activités sur le territoire. Des projets tels que la coiffure à domicile, la photographie, la restauration à emporter ou encore la vente de vêtements ont ainsi pu bénéficier de l'accompagnement technique et financier de l'Adie.

Au regard des résultats de 2016 et de l'extension du périmètre du territoire aux sept communes du Brannais et à l'ex-CdC du Sud Libournais, La Cali souhaite poursuivre et renforcer ce partenariat avec l'Adie en attribuant une subvention d'un montant de 100 € par dossier Cali instruit et 200 € par dossier Cali financé au titre de l'exercice 2017. Cette subvention est forfaitaire et plafonnée à 9 000 euros correspondant à l'instruction de 40 dossiers et au financement et à l'accompagnement de 25 dossiers.

Vu l'avis du Bureau en date du 9 mai 2017

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (65 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une aide de 9 000 € maximum à l'Adie pour le renforcement de ses actions sur le territoire ;
- signer la convention de partenariat avec l'Adie.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire DECO1 – fonction 90

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

SEANCE DU 16 MAI 2017

2017-05-148 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 10 mai 2017

L'an deux mille dix-sept le seize mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Marie-Hélène SAGE , Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Dominique BERNESCUIT , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , James SEYNAT , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Sophie CARRERE, Jean Louis D'ANGLADE, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Fabienne ROCHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne BERTHOME pouvoir à Marcel BERTHOME, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Sophie BLANCHETON pouvoir à Michel FOULHOUX, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Michel GALAND, Denis SIRDEY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC INITIATIVE GIRONDE

Sur proposition de Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-président, en charge du Développement économique,

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, La Communauté d'Agglomération du Libournais (La Cali) souhaite apporter son soutien aux actions et aux initiatives participant à la création d'activités, d'emplois et d'innovations sur son territoire et ce par le biais de partenaires identifiés et agréés par La Cali.

Initiative Gironde a pour objet de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels et qui ont un besoin d'accompagnement. Initiative Gironde soutient ainsi les créateurs ou repreneurs de petites ou de très petites entreprises (moins de 10 salariés) de moins d'un an d'activité sur le territoire du département de la Gironde, de tout secteur d'activité à l'exception de l'intermédiation financière, de la promotion ou de la location immobilière, et des agents commerciaux. Elle propose sous conditions des prêts à taux 0 allant de 1 500 € à 15 000 € permettant d'avoir un effet de levier de 1 à 7 auprès des banques.

Depuis sa création en 2000, Initiative Gironde a financé près de 1 800 entreprises correspondant à plus de 2 100 emplois créés ou maintenus et plus de 10 millions d'euros d'investissement. Avec un taux de pérennité de 92 % à 3 ans et de 85 % à 5 ans, le dispositif a démontré son efficacité. Depuis 2000, sur le territoire de La Cali, près de 130 entreprises ont bénéficié de l'accompagnement d'Initiative Gironde. En 2016, plus de 20 porteurs de projet ont été en contact avec cette association et 9 ont pu bénéficier d'un prêt à « taux zéro » pour financer leur création ou reprise d'entreprise (boulangerie, salon d'esthétique, restauration rapide, bijouterie...).

Aujourd'hui, avec l'application de la loi Notre consacrant le binôme Région/Intercommunalité pour le développement économique et écartant les départements de cette compétence, Initiative Gironde qui était auparavant largement financé par le département doit trouver de nouvelles ressources. Aussi, sollicitée par Initiative Gironde, La Cali saisit cette opportunité pour développer un partenariat visant à renforcer et muscler la présence, les moyens d'actions et les objectifs de cette association sur son territoire. Ce partenariat s'inscrit dans une politique globale de La Cali d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise et il vient compléter le panel d'outils déjà mis en place (exemple : le partenariat avec l'Adie qui concerne de plus petits projets et des publics en difficulté).

Constatant leur volonté commune de participer au développement économique du territoire de La Cali, et décidés à entretenir d'étroites relations afin d'accompagner au mieux les créateurs et repreneurs d'entreprises, La Cali et Initiative Gironde ont décidé de formaliser leur partenariat. Ainsi, La Cali s'engage à accompagner Initiative Gironde dans ses actions en lui attribuant une subvention annuelle dédiée à son fonctionnement et sous conditions, d'un montant plafonnée à 7 500 €. Cette somme correspond au fonctionnement et à l'accompagnement de 15 dossiers sur le territoire intercommunal par an (500 € par dossier). La subvention sera proratisée en fonction du nombre de dossiers financés sur le territoire de La Cali mais elle ne pourra en aucun cas dépasser 7 500 €.

Vu l'avis du Bureau en date du 9 mai 2017.

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (65 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une aide de 7 500 € maximum à Initiative Gironde pour le renforcement de ses actions sur le territoire ;
- signer la convention de partenariat avec Initiative Gironde.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - compte 6574 - service gestionnaire et destinataire DECO1 – fonction 90

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 16 MAI 2017

2017-05-149 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 10 mai 2017

L'an deux mille dix-sept le seize mai à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Marie-Hélène SAGE , Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Dominique BERNESCUT , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , James SEYNAT , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Sophie CARRERE, Jean Louis D'ANGLADE, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Fabienne ROCHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne BERTHOME pouvoir à Marcel BERTHOME, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Sophie BLANCHETON pouvoir à Michel FOULHOUX, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Michel GALAND, Denis SIRDEY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**EXTENSION DE LA ZAE D'ANGLUMEAU : ACQUISITIONS FONCIÈRES**

Sur proposition de Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-président, en charge du Développement économique,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence de développement économique, la loi Notre a consacré et renforcé le rôle exclusif des intercommunalité dans la création, l'aménagement et la gestion des Zones d'Activités Économiques.

Dans la perspective de favoriser un développement équilibré et solidaire de son territoire, La Cali avait structuré dès 2013 une offre multi-site de Parcs d'Activités Économiques, complémentaire et non concurrente, qui s'appuie sur les principales centralités urbaines du territoire, d'Izon à Saint-Seurin-sur-l'Isle.

Aussi, dans le cadre de cette compétence, La Cali doit adopter une stratégie de veille et d'acquisitions foncières permettant d'envisager sur le moyen et long terme la création de Parc d'Activités.

Situé à 5 km de l'échangeur 7 de la RN89, le Parc d'Activités d'Anglumeau à Izon s'inscrit pleinement dans cette offre multi-site et constitue une zone attractive à proximité de l'aire urbaine de Bordeaux pour des activités industrielles et logistiques. En continuité d'un secteur déjà industrialisé, la Communauté de Communes du Sud Libournais et La Cali, ont aménagé en 2013 une tranche de 18 ha qui s'est entièrement et rapidement commercialisée et qui a permis l'implantation de 5 entreprises d'envergure régionale et nationale regroupant aujourd'hui plus de 250 emplois.

A proximité de cette première tranche, une extension d'environ 7,4 hectares est classée en 1Aux au PLU (zone économique à urbaniser à court/moyen terme). La commune d'Izon est propriétaire d'environ 5,4 hectares et 2 hectares appartiennent à des propriétaires privés. La maîtrise foncière de cette extension permettrait à La Cali de disposer rapidement d'une nouvelle offre foncière économique à proximité de la RN89 et de la Métropole Bordelaise. En outre, la proximité des réseaux déjà réalisés pour la première tranche et la possibilité de proposer de grandes parcelles sans de lourds aménagements permettraient à La Cali d'être réactive en cas de demandes de grosses unités industrielles.

Après négociation avec Monsieur Bourguet, propriétaire de la parcelle BD 127 (3 820 m²), il est proposé d'acquérir ce terrain pour un montant de 80 220 € soit 21 € le mètre carré.

Vu l'avis du Bureau en date du 9 mai 2017,

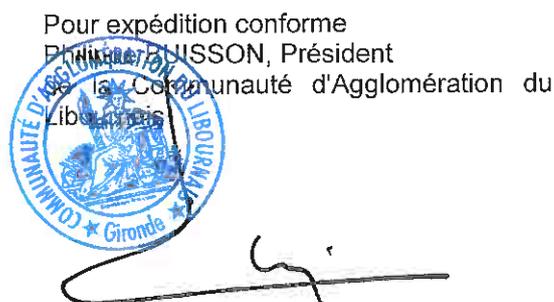
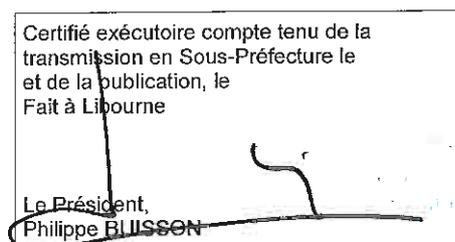
Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité (65 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle BD 127 pour un montant de 80 220 € à Monsieur Bourguet
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération

Imputation budgétaire : DGA 3 – 2111 Acquisitions foncières





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 16 MAI 2017

2017-05-150 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 10 mai 2017

L'an deux mille dix-sept le seize mai à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Marie-Hélène SAGE , Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Eric LACOUME , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Dominique BERNESCUT , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , James SEYNAT , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :

Kléber AUDINET, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Sophie CARRERE, Jean Louis D'ANGLADE, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Fabienne ROCHER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Anne BERTHOME pouvoir à Marcel BERTHOME, Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Sophie BLANCHETON pouvoir à Michel FOULHOUX, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Agnès SEJOURNET pouvoir à Michel GALAND, Denis SIRDEY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ACQUISITIONS FONCIÈRES AU VIGNON

Sur proposition de Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-président, en charge du Développement économique,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence de développement économique, la loi NOTRe a consacré et renforcé le rôle exclusif des intercommunalité dans la création, l'aménagement et la gestion des Zones d'Activités Économiques.

Dans la perspective de favoriser un développement équilibré et solidaire de son territoire, La Cali avait structuré dès 2013 une offre multi-site de Parcs d'Activités Économiques, complémentaire et non concurrente, qui s'appuie sur les principales centralités urbaines du territoire, d'Izon à Saint-Seurin-sur-l'Isle.

Aussi, dans le cadre de cette compétence, La Cali doit adopter une stratégie de veille et d'acquisitions foncières permettant d'envisager sur le moyen et long terme la création de Parc d'Activités.

Situé entre l'A89 et la D1089, en face de l'aérodrome des Artigues-de-Lussac et à proximité du Smicval, le site du Vignon à Saint Denis de Pile s'inscrit pleinement dans cette offre multi-site et constitue un potentiel de développement sur le moyen voire long terme pour le développement d'activités liées au recyclage et à la revalorisation. Les études préalables conduites en 2013 avaient permis de définir un périmètre opérationnel et équilibré financièrement de 18 ha (zonés en 2AUX au PLU - à urbaniser à moyen/long terme) avec une possibilité d'extension de 6 ha (zonés en A au PLU).

Dans ce périmètre de 18 ha, l'indivision Bonimond est propriétaire de deux parcelles d'environ 2,5 ha qu'elle ne souhaite pas conserver pour des raisons personnelles et qu'elle a donc proposées à La Cali. Pour rappel, sur ces 18 ha, la commune de Saint Denis de Pile est propriétaire d'environ 13 ha. Par conséquent, cette opportunité permettrait à la puissance publique de maîtriser la majeure partie du site. De plus, ces deux terrains sont en visibilité directe depuis la RD1089 et sont au cœur du périmètre opérationnel, ils sont donc stratégiques pour le futur aménagement du site.

Après négociation avec l'indivision Bonimond, propriétaire des parcelles YM 83 (12 220 m²) et YM 85 (13 133 m²), il est proposé d'acquérir ces terrains d'une superficie totale de 25 353 m² pour un montant total de 38 029,50 € soit 1,50 € le mètre carré.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (65 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'acquisition des parcelles YM 83 et YM 85 représentant 25 353 m² pour un montant de 38 029,50 € à l'indivision Bonimond
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération

Imputation budgétaire : DGA 3 – 2111 Acquisitions foncières

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais

